

Conseil de Développement



Intitulé				
Commission I Comité de Pilotage	Groupe projet : « Valorisation des Ressources forestières du Sud de l'Aisne »			
Date	Version	Saisie :	Dernière modification	Validation
05 Nov. 2012	1			16/11/2012

Présents :

ADAM Michel, Globe 21 (HYDRO CONCEPT INSTALLATION)
ANANIE Christophe, Chargé de mission, Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Economie et du Développement Durable (DATEDD)/Conseil Général de l'Aisne
ALVOET François, Membre de la Commission,
BABRON Gérard, Président Globe 21
BAROUX Michel, Président CODEV
Bazoli Patricia, Assistante CODEV
BELLOIR Jacques, Maire de Mont St Père
Benoist Xavier, Président USA
BOYER Jean-Paul, Chambre des Métiers,
BRETON Muriel, DDT -
CHAMPAIN Yannick, Membre de Globe 21 (Cabinet d'architecture VIVARCHI)
CHARBONNIER Jean-Claude, Vice-président CODEV
CHEPTOU Clément, Chargé de Mission, Bois Energie – Picardie Energie Bois (PEB)
CLAUCE François, Ingénieur / Délégué régional CRPF
Clément Julie, Animatrice du Scot - PCET
de MASSARY Xavier, Administrateur GSA/ Syndicat des Propriétaires Forestiers 02
DROCOURT Vincent, Chargé de Mission à la Mission régionale « Pays du Sud de l'Aisne »
FOURRE Georges, Vice Président UCCSA et Conseil General
HAY Etienne, Maire de Epaux Bézu
KRABAL Jacques, Président de l'UCCSA
LAHOUATI Bruno, Maire de Baulne-en Brie
MANGIN Eric, Vice-président UCCSA "Développement économique" / Président 4CB
Nascimento Adeline, DG UCCSA
PLATEAUX Jean, Vice Président Communauté de Communes de Charly
REZZOUKI Mohamed, Maire-Adjoint, Château-Thierry
VERDOOLAEGHE Georges, Vice-président 4CB
VERHUSLT Eric, Représentant UCCSA

Personnes représentées :

Madame La Sous Préfète, **Mme LASSERRE**, par Mme La Secrétaire **Mme COVRBRANT**

Excusés :

CORCY Sabine , Directrice - Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Economie et du Développement Durable (DATEDD)/ Conseil Général de l'Aisne
Enderlin Damin, animateur LEADER
EVRARD Dominique, Responsable Forêt-Bois-Biomasse (DRAAF Picardie)
MOREL Pierre-Jean , Directeur de l'ONF – Agence Régionale de Picardie
RIGAUD, Président Communauté Communes Ourcq Clignon
Roger Christophe, ADEME -
ROSELEUX, Communauté communes Tardenois.
ROUSSEL Etienne, Directeur LEGTA Crézancy-Verdilly (Lycée agricole de Crézancy)
SACHSE Pierre, Directeur, Direction de l'environnement du Conseil régional Picardie
...

1/ Accueil et introduction.

Mr **Georges Fourné**, Vice Président UCCSA en charge du développement durable, de l'environnement et de l'eau, remercie les participants et introduit la seconde réunion du groupe de Pilotage (CoPil). IL passe la parole à Mr **Jean Claude Charbonnier**, président de la Commission Développement Economique, pour l'animation de la réunion. **Mr Charbonnier** excuse les personnes absentes, procède à l'approbation du compte rendu de la réunion du 17 avril et indique que les deux décisions prises lors de cette réunion ont été appliquées.

Il rappelle ensuite l'objectif du projet et présente l'ordre du jour ; il explique la complémentarité des sujets mis à l'ordre du jour.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rappel concernant le projet « valorisation des ressources forestières locales »
 - Rappel de l'objectif.
 - Composition du Groupe de Pilotage. Jean Claude Charbonnier, Animateur.

- Etat d'avancement du projet:
 - Mobilisation des ressources forestières et approvisionnement
 - Réalisation en cours et perspectives 2013. François Clauce, Chef de Projet.

- Usage des ressources forestières locales pour le bois énergie :
 - Réseau de chaleur de Château-Thierry. Mohamed Rezzouki
 - Projet de plate-forme de Lucy-le-Bocage. Jean Plateaux
 - Action de sensibilisation pour l'extension du projet dans le sud de l'Aisne . Clément Cheptou

- Discussion et questions diverses

- Conclusions: Georges Fourné

Monsieur Charbonnier présente quelques caractéristiques de la filière bois nationale :

La filière bois emploie près de 450 000 personnes dont 231 000 salariés en zone rurale. L'ensemble des entreprises de ce secteur génère un chiffre d'affaires annuel de plus de 60 milliards d'Euros. Cependant, la filière bois connaît un déficit budgétaire chronique évalué à 6,4 milliards en 2010. Seulement 60% de l'accroissement biologique annuel est exploité.

La filière bois représente une opportunité majeure pour le Pays. La forêt se caractérise par une ressource forestière grandissante mais aussi par une sous-exploitation de cette même ressource.

Les nouveaux produits à base de bois, produits innovants ou existants, constituent une part importante des potentialités de création de valeurs et d'emplois. Le développement de la filière bois comporte aussi des aspects environnementaux et sociaux (biodiversité, tourisme et loisirs divers, etc.)

L'usage du bois construction est privilégié car il concerne la partie noble de l'arbre mais les déchets doivent être utilisés pour le chauffage.

2/ Rappel des objectifs du projet et constitution du COPIL : Jean-Claude CHARBONNIER

L'objectif du projet est de mettre en œuvre une stratégie de développement territoriale de la filière bois du sud de l'Aisne. Il existe de nombreux atouts concernant le développement de la filière bois construction. La Commission Développement Economique s'en préoccupe actuellement mais, pour des raisons de facilité, compte tenu du contexte régional, la filière bois énergie a d'abord été considérée.

Mr Clauce est le chef de projet, et Mr Charbonnier en facilite l'exécution. Le comité de pilotage a été mis en place durant la première réunion d'avril, mais celui-ci reste ouvert notamment à la communauté de l'Ourcq Clignon qui n'a pas encore de représentant.

Ses membres :

- CRPF (**M. François Clauce**).
- Parties prenantes de la forêt privée (GSA/ **M. Xavier de Massary**) et publique (ONF, **M. Pierre Jean Morel**).
- Représentant(s) de la Région (**M. Drocourt, Mission Régionale Sud Aisne**).
- Représentant(s) du Département (**Me Sabine Corcy CG/M. Christophe. Ananie/DATEDD**).
- Représentant de la DRAAF (**M. Dominique Evrard**).
- Représentant DDT (**Me Muriel Breton**).
- Représentant ADEME (**M. Christophe Roger**).
- Représentants NPB (**M. Clément Cheptou**).
- Représentant Globe 21 (**Yannick Champain /Michel Adam**).
- Représentants de l'UCCSA (**M. Eric Verhulst**) et CODEV (**M. Michel Baroux et Jean Claude Charbonnier**).
- Représentants des Communautés de Communes concernées :
 - Charly-sur-Marne (**M. Jean Plateaux**).
 - Château-Thierry (**M. Etienne Hay/M. Jacques Belloir**).
 - Condé-en-Brie (**M. Bruno Lahouati/M. Georges Verdoolaghe**).

- Tardenois (**M. Xavier de Massary**).

- Ourcq Clignon (**en attente**).

3/ Présentation de l'avancement du projet : Développer la filière bois énergie : François Clauce,

Le sud de l'Aisne est un territoire très boisé mais il est morcelé et il est aussi difficile de mobiliser les petits propriétaires. Par ailleurs, les accès ne sont pas toujours accessibles aux forestiers. La démarche CRPF va donc d'abord cibler les superficies supérieures à 4ha pour des raisons d'efficacité.

En première approximation, si l'on considère que seule la moitié de la ressource est accessible et que la moitié de celle-ci peut être utilisée sous forme de bois bûche, il reste $\frac{1}{4}$ de la production qui est mobilisable en plaquettes. On estime que cette ressource peut alimenter 3 réseaux de chaleur de type Château-Thierry ou un réseau comme celui là et 10 autres installations plus petites de type Breteuil (2MW).

Il faut, par ailleurs, créer une plate-forme locale pour rassembler le bois et garantir durablement l'approvisionnement en combustible du sud de l'Aisne.

Etat d'avancement :

Mr Clauce décrit les actions qui ont été effectuées depuis le lancement du projet en avril dernier (voir la présentation pour le détail) :

- Sensibilisation des gros propriétaires (>25 ha) dont la desserte est à améliorer
- Visites sur place et projet de dépôt chez l'un des propriétaires
- Conduite d'une opération pilote sur le massif de Barcy
- Etablissement d'un calendrier d'actions pour chaque communauté de commune
- Lancement d'actions de communication

Mr Clauce fait état de difficultés matérielles rencontrées :

- Départ d'un technicien forestier qui n'est pas remplacé
- Financements de la Région ne permettant plus de réaliser des visites individuelles

Compte tenu de ces difficultés, Mr Clauce propose, pour 2013, de concentrer les actions sur les opérations les plus efficaces :

- communiquer autour de projets de filières concrets
- Prendre appui sur les projets existants et les valoriser, ceux-ci devant faire l'objet de vitrines pour lancer la dynamique.

Questions :

Mr E. Verhulst : « qui récupère les plaquettes ? ».

Mr Clauce : « Difficile de répondre précisément pour l'instant ; il est nécessaire de traiter au cas par cas, en fonction des besoins. Les opérateurs devront répondre aux cahiers des charges du sud de l'Aisne. »

Mr de Massary : « il est important de ne pas oublier que pour sortir le bois de la forêt c'est le prix qui compte et les conditions d'exploitations, en fonction des besoins et du terrain. L'objectif est de bien marquer la différence entre le bois noble, qui fait la richesse de notre forêt, et les sous produits qui doivent être exploités dans de bonnes conditions ». Il mentionne aussi la compétition entre le bois bûche et les plaquettes ; certains foyers dépendent du bois bûche pour leur chauffage (moins coûteux).

Mr Plateaux : prendre en compte le fait que le débardage du bois peut détériorer les chemins existants.

Rédaction d'une charte forestière

Le principe de la rédaction d'une charte forestière a été adopté lors de la première réunion en avril. Se pose la question de savoir qui peut la prendre en charge. Il est décidé que le CRPF avancera sur le sujet en

réalisant un état des lieux, et que ces documents pourront servir de base de travail pour la suite. Cette démarche devra s'inscrire dans le cadre du PCET.

Deux projets complémentaires sont ensuite présentés, l'un concernant l'utilisation du bois énergie, l'autre la réalisation d'une plate-forme de stockage.

4 / Réseau de chaleur de Château-Thierry. Mohamed Rezzouki.

M. Rezzouki est en charge du projet de réseau de chaleur de Château-Thierry. Il fait une présentation détaillée des engagements en cours ; il présente les grandes lignes de l'appel d'offre dont le détail est donné sur le support visuel :

- Lieu : Implantation : Z.I.R. de la Moiserie.
- Date de mise en service : 1er octobre 2013.
- Fin des travaux sur le réseau septembre 2013 et la chaufferie mars 2014.
- Investissement 8 781 575 € H.T. dont 4 293 000 € H.T. de subvention.
- Délégation de Service Public pour 24 ans à Dalkia.

Le réseau de chaleur desservira les Vaucrises, les Blanchard et les Chesneaux : 1300 logements collectifs et 200 logements individuels, centre hospitalier. Il créera de 8 à 10 emplois.

Le plan d'approvisionnement est soumis au Préfet de Région.

Mr Cheptou pose la question des relations avec Picardie Energie Bois (PEB).

Mr Clauce conseille d'associer NPB/SCIC, dont la mission est régionale, à la problématique de l'approvisionnement.

Mr Drocourt : Le Conseil Régional, avec l'Ademe, soutient et participe au développement de la filière bois dans l'ensemble de la région. Nord Picardie Bois et Picardie Energie Bois/SCIC sont en charge de cette mission."

Mr Charbonnier montre, à l'aide d'une cartographie régionale, que dans le développement des chaufferies de la région, des aires d'approvisionnement ont été mises en place systématiquement par NPB à proximité des chaufferies approvisionnées.

5. Projet de plate-forme de stockage de Lucy-le-Bocage : Jean Plateaux

La PF sera basée sur l'ancienne plate-forme Razel qui a permis la construction de la LGV, mais, à ce jour, il n'y a pas d'accès.

CEDEN est le Cabinet d'étude retenu pour étudier le projet: la C4 examine l'opportunité technico-économique et juridique de l'installation.

Le détail du projet est donné sur le support visuel, les points importants étant :

- Le site a pour vocation de traiter les déchets des artisans au-delà de la C4, et notamment ceux produits sur le territoire de l'UCCSA et y-compris au-delà des frontières de cette communauté de commune.

- Outre les déchets du BTP, le C4 souhaite consolider l'activité compostage, et engager une réflexion sur l'opportunité et la faisabilité d'une activité bois énergie.

Actions en cours :

Rapport de phase 1 présenté en CoPil le 26 octobre « Diagnostic et analyse par type d'activité ».

Phase 2 en cours (restitution début décembre).

- Faisabilité technique -Accès, implantation des activités, contraintes, ... -
 - Montage juridique, Financement.

Le phasage des aménagements est le suivant :

- Priorité absolue: création de l'accès.
- Pérennisation de l'activité déchets végétaux.
 - mode de traitement à définir.
- Mise en œuvre de l'activité déchets du bâtiment.
- Mise en œuvre de l'activité Bois Energie selon opportunité.

Mr Champain suggère que le bâtiment d'hébergement de la chaufferie soit réalisé avec du bois local.

M. Rezzouki en parlera à l'architecte en charge du projet.

6. Extension du projet bois énergie dans le sud de l'Aisne : Clément Cheptou

L'objectif est d'étendre l'usage du chauffage bois énergie à tout le sud de l'Aisne. Une Convention est en préparation avec l'UCCSA et le CODEV en vue :

- Identifier sur le territoire des porteurs de projets et des bâtiments « cibles ». Les « cibles » sont les collectivités, les établissements collectifs consommateurs d'énergie de façon importante (maisons de retraite, hôpitaux, établissements scolaires, piscines, logements sociaux...)
- Informer sur les possibilités de bénéficier des notes d'opportunité (ou pré-faisabilité) réalisées par Nord Picardie Bois et de diffuser l'information à des acteurs ciblés.
- Mobiliser et relancer des porteurs de projets. (*si besoin*).
- Réaliser des notes d'opportunité. Il a été convenu de réaliser 5 notes d'accompagnements/an, environ.
- Apporter des informations et effectuer des formations complémentaires sur les énergies et les caractéristiques du bois énergie. Organisations de visites de chaufferies ou témoignages d'expériences concrètes.

- Finaliser les dernières notes d'opportunité en août 2013, et poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets.

Ces actions sont à mener dans l'esprit de la Convention « Filières courtes ».

Picardie Energie Bois demande un relais au niveau du Pays pour faciliter et diffuser l'information et autres actions de communications auprès des élus (courriers aux élus, communication, etc.) : qui pourrait être le relais à l'UCCSA ?

Georges Fourré : « Quel serait le planning ? il serait souhaitable de quantifier le temps à passer sur cette mission et définir les actions à mener, car les équipes de l'UCCSA sont chargées ».

Mr Cheptou : Précisera la réponse mais il ne s'agirait que d'une mission de diffusion de l'information.

Mr Charbonnier précise que le comité de développement (CODEV) et la Commission Développement Economique apporteront aussi leur concours.

7. Vers une stratégie globale de développement 2020 de la filière Forêt-Bois du sud de l'Aisne : Jean Claude Charbonnier

La Commission Développement Economique va élargir ses réflexions dans ce sens.

Cette stratégie possédera les caractéristiques suivantes :

- Economique, sociale et environnementale ;
- être tirée par les applications construction mais utilisant toutes les ressources (déchets, etc.) ;
- Impliquer toutes les parties prenantes de la filière, depuis le producteur (privé ou public) jusqu'à l'utilisateur, pour réaliser d'abord des constructions de démonstration à des fins d'exemples et d'entraînements ;
- être menée dans un esprit créatif et innovant.

La formation et l'innovation devront jouer un rôle important.

Mr Fourré souligne le rôle de la formation.

Discussion :

Intervention de Mr Jacques Krabal Président de l'UCCSA :

Le projet est en phase de mise en place, il est important de rappeler que l'emploi a une place essentielle dans ce projet. Les partenaires doivent continuer à développer leurs actions, le CODEV va renforcer ces démarches.

La formation et l'emploi sont les deux axes les plus importants et il sera nécessaire d'en reparler et de les développer. La charte doit être diffusée pour rassurer les habitants et propriétaires. Les communes ont, elles aussi, des bois et peuvent être les premières à être sollicitées. La gestion financière est en baisse, mais nous devons utiliser tous les moyens périphériques (développement durable,...). Il est par ailleurs conseillé de se rapprocher de la chambre d'agriculture.

Remerciements à Monsieur Michel Baroux et à Jean-Claude Charbonnier pour la contribution à la mise en place cohérente de ces actions pour le Pays.

Mr E.Verhulst : à nouveau un élément essentiel est le prix ; si nous ne sommes pas compétitifs le bois ne sortira pas de la forêt. Le coût de la main d'œuvre est à prendre en compte. Le bois d'œuvre doit avoir sa place et nous devons réfléchir sur la provenance du bois nécessaire pour cette utilisation. Mobiliser les propriétaires pour le bois d'œuvre : qui et comment s'organiser pour l'entretien et le choix pour des orientations (bois d'œuvre- combustible) ?

Mr Lahouati informe que le projet de chaufferie relatif à Condé-en-brie est repoussé pour des raisons de changement de politique d'aménagement. Il est d'abord nécessaire d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (isolation), lorsque l'on change de mode de chauffage.

Synthèse et relevé de décisions : Mr Charbonnier

- L'ensemble des actions engagées dans le Pays en ce qui concerne le développement d'une filière bois énergie sont cohérentes et complémentaires (ressources, structuration de l'approvisionnement et usage) ; l'organisation optimale d'un approvisionnement durable « filière courte » reste toutefois à être précisée ;
- La poursuite de ce développement passe par un gros travail de sensibilisation par la communication et la recherche d'un effet d'entraînement, tant pour la mobilisation des ressources que pour la création de chaufferies ;
- Le CoPil est constitué ;
- Le CRPF a réalisé le programme prévu en 2012 ;
- Le CoPil valide les axes de travail pour 2013 ;
- Le CRPF prépare, pour la prochaine réunion, les éléments d'un projet de Charte relatif à l'exploitation forestière. La mise en cohérence avec le PCET sera établie ensuite sur cette base ;
- Les conditions d'approvisionnement du réseau de chaleur de Château-Thierry par des ressources locales restent à préciser dans les mois à venir.

Conclusion de M. Georges Fourné, VP UCCSA

Merci à tous et aux intervenants pour cette présentation générale des activités - filière bois- en cours.

La Commission Développement Economique du CODEV et la commission de la filière bois et forêt vont envisager des démarches pour une stratégie globale, dans le contexte d'une démarche nationale. Il est nécessaire de faciliter l'implication de tous les acteurs.

Nous devons mettre en place une méthode gagnante pour tous et tenter de modifier la consommation énergétique en utilisant les produits non polluants. La charte et les cahiers des charges sont à établir pour préserver les forêts.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du « CoPil » est prévue en avril 2013, en fonction de l'avancement des travaux du CRPF.